

Musulmans !

Irez-vous pécher ce jour-là ?!

Louqman Ingar

Sommaire

[L'origine du poisson d'avril - 2 -](#)

[Les hommes qui tenaient Jésus se moquaient de lui et le frappaient en ce jour . - 4 -](#)

[Une coutume religieuse étrangère à l'Islam .. - 5 -](#)

[Fatwa d'un grand savant à ce sujet - 6 -](#)

E

t pourtant il y a bien un jour dans l'année où néophytes et experts partent à la pêche pour

« pécher » ... un poisson ou « pêcher » du poison !

En effet parmi les coutumes qui résultent de notre élan enthousiaste et insouciant à suivre le modèle de vie non islamique se trouve une coutume très répandue, celle du poisson d'avril. Mentir durant ce jour, tromper quelqu'un ou le ridiculiser sont non seulement autorisés, mais encouragés par ce phénomène de société. Celui qui se montrera le plus rusé, le plus malin ou fera preuve d'imagination féconde et aiguisée sera digne des appréciations les plus élogieuses.

Cette mauvaise plaisanterie cause de nombreux torts à bon nombre de personnes...

Du point de vue de l'éthique, le côté pernicieux et funeste de cet événement n'est pas à démontrer. Par contre son explication historique, tant peu soit-elle authentique, est intimement liée à des antécédents païens et se révèle être tout à fait déplorable pour ceux qui croient à la prophétie de Jésus (sur lui la paix).

L'origine du poisson d'avril

Les historiens ont émis des avis divergents à propos de son origine. Certains historiens disent qu'en France, avant le 17^{ème} siècle, le début de l'année coïncidait avec le mois d'avril. Les Romains avaient l'habitude de vénérer leur déesse Vénus pendant ce mois. La traduction de Vénus en Grecque était Aphrodite et il est possible que l'origine du mot avril vienne de cette nomination grecque (Encyclopédie Britannica 15^{ème} édition vol 8, p 292).

Ainsi, le début du mois d'avril correspondait au premier jour de l'année et à la célébration d'une déesse. Les gens organisaient des festivités dans lesquelles les plaisanteries et les moqueries égayaient l'atmosphère. Les cadeaux que l'on s'offrait prenaient parfois des tournures de moqueries. Et petit à petit le poisson d'avril prit forme.

L'histoire rapporte également une autre version de l'origine de cet événement. Il est dit que le 21 mars était le début du changement de saison. Certaines personnes interprétaient cela comme une moquerie du ciel. Puisque la nature se gausse de nous, alors nous aussi durant cette période on va se moquer les uns les autres ; qu'Allah nous préserve de cette bassesse et

de ce mauvais comportement ! (Britannica, vol 1 p 496).

Qu'ils l'aient fait pour suivre les « railleries » de la nature ou pour se venger d'elle, cela reste indéterminé.

On dit aussi que cette tradition trouverait son origine en France, en 1564. La légende veut que jusqu'alors, l'année aurait commencé au 1er avril comme on a vu précédemment, mais le roi de France Charles IX décida, par l'Édit de Roussillon, que l'année débiterait désormais le 1er janvier, marque du rallongement des journées, au lieu de fin mars, arrivée du printemps. Mais en fait, l'année civile n'a jamais débuté un 1er avril.

Si l'origine exacte de l'utilisation des poissons reste obscure (peut-être l'ichthus chrétien), la légende veut que plusieurs de ses sujets se rebiffassent à l'idée qu'on leur chamboulât le calendrier, et ils continuèrent à célébrer les environs du 1er avril. Pour se payer leur tête, des congénères profitèrent de l'occasion pour leur remettre de faux cadeaux et leur jouer des tours pendables. Ainsi naquit le poisson, le poisson d'avril, le jour des fous, le jour de ceux qui n'acceptent pas la réalité ou la voient autrement. Plusieurs usages semblent s'être en fait mélangés, avec celui du carnaval :

- marquer la sortie du signe zodiacal des Poissons, dernier signe de l'hiver
- prolonger la période du carême, où il n'était permis de manger que du poisson,
- confondre le benêt en lui offrant un poisson à une époque de l'année, celle du frai, où la pêche était interdite.

Ces origines prouvent qu'il est regrettable que les musulmans imitent les incrédules et les insouciantes... Prenez garde chers musulmans, vous rendrez compte de chaque acte devant Allah !!! Ce qui suit va vous surprendre !

Les hommes qui tenaient Jésus se moquaient de lui et le frappaient en ce jour

Une troisième version est rapportée par l'encyclopédie Larousse qui affirme être l'explication la plus authentique.

Elle mentionne que selon les traditions juives et chrétiennes, le premier avril correspond à la date à laquelle les Romains et les juifs ont fait de Jésus la cible de leurs moqueries et railleries. Cet incident est mentionné dans la bible :

« Les hommes qui tenaient Jésus se moquaient de lui et le frappaient. Ils lui voilèrent le visage et ils l'interrogeaient en disant, devine qui t'a frappé et ils proféraient contre lui beaucoup d'autres injures » (Luc 22 ; 63-65).

Les textes bibliques rapportent également que Jésus (sur lui la paix) fut tout d'abord présenté à la cour de justice juive avant d'être transféré au tribunal de Pons Pilate afin d'être jugé. Mais ce dernier l'envoya vers le tribunal d'Hérode qui de nouveau le retourna chez Pilate. Selon le Larousse, le but de ce va-et-vient entre les deux tribunaux était de prendre en dérision notre prophète Jésus (sur lui la paix) et de lui infliger des peines et difficultés. Le premier du mois d'avril commémorerait ainsi cet incident honteux.

Le Larousse met encore plus d'emphase sur l'aspect tragique de cette dernière version en précisant que le mot poisson a été substitué à celui de poison dont la signification reflète la souffrance et la douleur qui entache l'événement. Ainsi, cette coutume était maintenue en souvenir des difficultés subies par Jésus (sur lui la paix).

Mais tel n'est pas l'avis de tout le monde : un autre auteur français a apporté une explication différente et pour le moins originale sur le mot poisson. Selon lui, le mot poison n'a pas sa place dans l'histoire. Poisson est bel et bien le mot utilisé dès le départ. Cependant, il correspondrait aux initiales de 5 mots dont la signification se rapporte à Jésus, fils, messie, Dieu et rançon (Encyclopédie arabe Farid wadjaddi vol 1 p 21,22).

Quoi qu'il en soit, le Larousse défend rigoureusement sa version, témoins à l'appui. Mais ce

qu'il y a de plus surprenant dans cette affaire c'est que cette piteuse histoire n'a suscité aucun remous dans les sphères religieuses catholiques !!

Qu'elle n'effleure la sensibilité religieuse de personne c'est une chose, mais que tout le monde s'associe pour célébrer aveuglement et ironiquement cet événement pitoyable qui rappelle l'avalissement d'un Prophète de Dieu, c'est une attitude qui interpelle notre conscience.

Ces faits, au lieu d'être tournés en dérision, auraient dû créer l'indignation et la consternation surtout dans le cœur de ceux qui ont fait de Jésus la figure emblématique la plus sacrée de leur religion.

Une coutume religieuse étrangère à l'Islam

Il n'en demeure pas moins que très probablement le poisson d'avril tire son origine d'un événement religieux étranger à l'Islam. Des fêtes vénusiennes en passant par l'imitation des facéties de la nature prétendent-ils et du souvenir des mésaventures de Jésus chez les Romains, quel que soit la vraie version des faits, elle sera néanmoins empreinte d'idolâtrie ou d'impudence ou d'humiliation qui sont des éléments sévèrement réprimandés dans l'Islam et du coup estampille cette coutume du cachet de l'interdiction.

En résumé trois facteurs d'interdiction se dégagent de cette pratique :

- 1) Prohibition du mensonge et de la tromperie dans l'Islam.

Notre Bien-aimé le Prophète Muhammad (que la prière et le salut d'Allah soient sur lui) nous en a mis en garde :

« Malheur à celui qui parle et ment pour faire rire les gens, malheur à lui, malheur et destruction à lui » (Authentique, rapporté par Abou Daoud vol 2 p 233)

Notre Prophète (que la prière et le salut d'Allah soient sur lui) a dit également :

« **Trois signes sont révélateurs d'un hypocrite : lorsqu'il parle il ment...** » (Rapporté par Boukhâry et Mouslim)

Le mensonge est en faîte une grande trahison envers l'autre.

2) Interdiction de la malveillance :

Il est rapporté du Messager d'Allah (que la prière et le salut d'Allah soient sur lui) que « **le (vrai) musulman est celui dont les autres sont protégées (des méfaits) de sa langue et de sa main** »

(Rapporté par Boukhâri et Mouslim)

3) Qu'un musulman juge de lui même ! Une coutume dont l'origine prend sa source dans l'idolâtrie ou l'indécence ou rabaisse un Prophète de Dieu mérite-t-elle notre adhésion ?

Le problème est que beaucoup de musulmans croient à tort que l'on peut mentir si cela est fait par plaisanterie !! Ceci est faux, car cela contredit en effet la parole du prophète : « **Je plaisante, mais je ne dis que la vérité** »

(Rapporté par Tabarâny et authentifié par Al-Albâny dans *sahih al-jami3*

)

Et le hadith rapporté par Abou Hourayra qui raconte : « **les compagnons interpellèrent le prophète en disant : « tu nous taquines ô Messager d'Allah ! » Il répondit (que la prière et le salut d'Allah soient sur lui) : « (oui), mais je ne dis que la vérité** »

(Rapporté par Attarmidhy et authentifié par Al-Haythamy)

Ces deux hadiths prouvent que le musulman peut plaisanter mais sans outrepasser les limites par le mensonge et tromperie.

Aussi le poisson d'avril est d'autant plus détestable qu'il n'est réussi chez le plaisantin que si la personne visée par cette prétendue plaisanterie se trouve dans un état d'angoisse ou d'anxiété. Plus la personne a peur et plus la plaisanterie est réussie !!! Les plaisantins n'hésitent pas à faire croire à une mort ou à une chose de très grave notamment entre les amis ! Mais où est l'amitié dans tout cela ! L'islam interdit de faire peur à autrui pour rire et s'esclaffer !! Justement, des compagnons du Prophète (que la prière et le salut d'Allah soient sur lui) plaisantèrent avec une personne endormie qui prit peur en se réveillant ; regardez la réponse claire du prophète de la miséricorde : « **Il n'appartient pas (il est interdit) au musulman de faire peur au musulman.** » (Rapporté par Abou Dawoud et Ahmad et authentifié par Al-Albâny dans *sahih al-jami3*)

Que chaque musulman médite ces hadiths et cesse son entêtement dans le faux.

Fatwa d'un grand savant à ce sujet

Question posée à **Cheikh Al-Fawzan (membre du Comité des grands savants du Royaume d'Arabie Saoudite), qu'Allah le préserve** : Il est répandu de célébrer dans les pays non musulmans ce que l'on appelle le poisson d'avril, le 1^{er}

jour du mois d'avril. Certains musulmans qui imitent les non-musulmans estiment qu'il est permis de mentir ce jour-là. Que pensez-vous de cette croyance et de cette imitation ?

Réponse : Louange à Allah,

Le mensonge est absolument interdit en tout temps. Et il n'est pas permis d'imiter les incrédules en cela et de s'assimiler à eux dans ce domaine ou dans un autre, compte tenu des propos du Prophète (que la prière et le salut d'Allah soient sur lui) : « **Quiconque s'assimile à un peuple en fait partie** »

Extrait des Fatwas de Cheikh Salih al-Fawzan

Publié dans la revue Ash-Shaqaiq, n° 32 du mois de safar.

On ne devrait pas prendre cette pratique avec légèreté et se laisser piéger dans le filet des coutumes illicites. En réfléchissant quelque peu sur l'origine et la réalité du poisson d'avril on comprendra, Incha Allah, l'importance de ne pas aller à la pêche ce jour-là ou plutôt au péché ce jour-là !!

Auteur : Louqman Ingar

Revu, adapté et ajouté : Abu Hamza Al-Germâny